

Moving Words.

Pro Helvetia introduit la bourse de projet pour traducteur littéraire

Dans le cadre de sa priorité «Moving Words. Promotion suisse de la traduction 2009-2011», Pro Helvetia remodèle son encouragement direct aux traducteurs. Elle remplace les bourses de traduction par des bourses de projets, pour lesquelles les traducteurs littéraires suisses et étrangers peuvent présenter des demandes, ce qui leur permet de s'engager eux-mêmes comme «agents de promotion» de leur activité.

Jusqu'à présent, les traductrices et traducteurs suisses ne pouvaient obtenir une bourse de traduction que tous les cinq ans. Pour les traducteurs étrangers, seuls les éditeurs intéressés étaient habilités à présenter une demande de subside de traduction à leur intention.

Les traductrices et traducteurs suisses peuvent désormais présenter en tout temps à Pro Helvetia un projet concernant une œuvre littéraire suisse ou étrangère. Il n'y a plus de délai de carence entre deux bourses. La Fondation demande par contre une lettre d'intention d'une maison d'édition professionnelle.

Pour ce qui est des traductrices et traducteurs étrangers, Pro Helvetia peut dès maintenant leur verser des bourses lorsqu'il s'agit de projets particulièrement exigeants et ambitieux concernant la littérature suisse. La priorité va aux projets où le traducteur fournit un travail dépassant la simple traduction. Ici aussi, une lettre d'intention d'une maison d'édition professionnelle doit être jointe à la requête. Lorsqu'elles portent sur la traduction d'un seul livre, les requêtes provenant de l'étranger doivent par contre comme jusqu'à présent être déposées par la maison d'édition.

Conditions:

- les bourses de projets sont destinées exclusivement à des traducteurs littéraires.
- les traductrices et traducteurs doivent pouvoir faire état d'au moins une traduction littéraire parue chez un éditeur reconnu.

Dossier de candidature (via www.myprohelvetia.ch):

- CV et bibliographie
- description du projet
- calendrier
- budget et contribution demandée
- texte original et traductions de passages (environ 20 pages)
- lettre d'intention de la maison d'édition.

Le Groupe de travail Littérature et Société du Conseil de fondation décide de l'attribution des bourses de projets.

Renseignements:

Sabine Graf, Littérature et Société, sgraf@prohelvetia.ch, T +41 44 267 71 85

Pro Helvetia
Schweizer Kulturstiftung
Hirschengraben 22
CH-8024 Zürich
T +41 44 267 71 71
F +41 44 267 71 06
info@prohelvetia.ch
www.prohelvetia.ch